REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF

- III -

RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS

INDICATIONS POUR LA DEUXIEME ETAPE
DU PROCESSUS D'EVALUATION

Janvier 1994

Ce livret fait partie d'un ensemble de 4 dossiers complémentaires :

Livret I :	PREMIERS RESULTATS DU PROCESSUS D'EVALUATION Enseignement Primaire
Livret II :	CONTRIBUTION DE L'ENESE - SEMINAIRE DE COYAH
Livret III :	RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS - INDICATIONS POUR LA DEUXIEME ETAPE DU PROCESSUS D'EVALUATION
Livret IV :	ANNEXES STATISTIQUES

Sommaire

Première partie

Recommandations à l'issue de la première étape du processus d'évaluation

I. Recommandations en vue de la réhabilitation du système éducatif. 3

1. Promouvoir la formation des élèves : construction de référentiels 3
2. Renforcer la formation des maîtres et directeurs. 5
   - 2.1. Dégager les compétences professionnelles du maître nécessaires à l'exercice efficace de sa profession 5
   - 2.2. Dégager les compétences professionnelles du directeur nécessaires à l'exercice efficace de sa profession 6
   - 2.3. Réorganiser le dispositif de formation initiale 6
   - 2.4. Redéployer le dispositif de formation continue. 6
3. Développer les capacités de pilotage du système 7
   - 3.1. Améliorer la circulation interne de l'information 7
   - 3.2. Promouvoir une politique d'orientation dès la fin du primaire 8
   - 3.3. Un système éducatif prenant davantage appui sur l'établissement scolaire 9
4. Soutenir et promouvoir les innovations pédagogiques 10
   - 4.1. Faire évoluer les pratiques pédagogiques 10
   - 4.2. Valoriser la discipline "Travaux dirigés" 11
   - 4.3. Repenser l'apprentissage de la langue française 12
   - 4.4. Développer les recherches en didactique 12
5. Diffusion des résultats de la première phase de l'évaluation 14

II. Aide à la décision : opérationalisations possibles. 15

Seconde partie

Indications pour la deuxieme étape du processus d'évaluation

I La mise en place de nouvelles opérations d'évaluation 30

1) La mesure du niveau des élèves..... 30

2) L'évaluation à l'entrée et à la sortie du Collège 32

3) L'évaluation de l'évaluation certificative des élèves 34

4) Evaluation de la scolarisation des filles dans le système éducatif..... 35

II La continuation d'opérations déjà engagées lors de la première étape 37

1. Evaluation des projets stratégiques mis en oeuvre par le PASE..... 37

2. Evaluation fonctionnelle des échelons intermédiaires 38

3. Renforcement de la connaissance des fonctionnements locaux 39

4. Etude de la demande sociale : prendre en compte les parents d'élèves. 40

5. Poursuivre l'évaluation par la prise en compte des acteurs du développement..... 44

6. Reprise de l'évaluation à d'autres niveaux du système 45

Troisième partie

L'ENESE : son expérience, sa transformation, son évolution

..... 46

Ce livret III comporte deux parties distinctes :

1. *les recommandations à l'issue de la première étape d'évaluation*
2. *les orientations pour la deuxième étape du processus d'évaluation*

La conception de ce livret III relève des choix qui ont été réalisés dès le lancement de l'opération d'évaluation en juin 1991 par les autorités guinéennes et françaises. Le Cepec International et l'ENESE proposent donc à la suite d'une évaluation descriptive des éléments favorisant la prise de décision aux différents niveaux du système.

Adressées aux autorités ministérielles guinéennes, ces propositions se veulent cohérentes et globales et elles leur laissent ainsi interprétation et variété de décisions. En effet les choix qui seront effectués le seront à travers une lecture politique de la situation, compte tenu des ressources et des contraintes économiques et culturelles.

PREMIERE PARTIE

RECOMMANDATIONS A L'ISSUE DE LA PREMIERE ETAPE DU PROCESSUS D'EVALUATION

Ces recommandations résultent des opérations d'évaluation menées sur plusieurs années et dont les résultats sont présentés dans le livret I.

Nous avons choisi de développer, sans a priori, toutes les potentialités des initiatives à entreprendre. Sans nul doute il s'agit d'une présentation la plus complète possible qui tente de ne rien négliger comme possibles. La finalité poursuivie est bien de démontrer que la garantie de qualité du système éducatif ne peut se réussir qu'en prenant en compte une variété de registres et d'acteurs. Cette variété de réponses correspond à la complexité des problèmes posés.

Réalisés à l'adresse des autorités ministérielles guinéennes, ces propositions présenteront ensuite de l'intérêt pour les différents bailleurs de fonds qui interviennent en Guinée en vue de la réhabilitation du système éducatif.

En proximité avec les travaux précédemment menés dans le cadre du Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Education, ces indications veulent être une contribution supplémentaire.

I. RECOMMANDATIONS
EN VUE DE LA REHABILITATION DU SYSTEME EDUCATIF.

1. Promouvoir la formation des élèves : construction de référentiels

1.1. Repréciser les finalités de l'école

L'ensemble des réponses aux différents questionnaires et en particulier à ceux passés auprès des chefs de projet, des maîtres et directeurs d'école laissent apparaître une hésitation entre une école élémentaire, première étape de la scolarisation des jeunes guinéens et une école de base nécessaire à l'acquisition des compétences fondamentales pour s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

Dans ce domaine et sans pour autant que les deux fonctions précédentes ne s'excluent mutuellement il apparaît nécessaire de rééquilibrer les finalités de l'école vers une meilleure prise en compte de l'environnement.

La cohabitation de ces deux finalités, sans qu'elle soit suffisamment explicitée et sans que toutes les implications en aient été tirées, pose certainement un problème important à tous les niveaux de décision de l'organisation et du fonctionnement de l'Ecole : choix des matières, "objectifs généraux", progressions, types d'activités... Il n'est donc pas question " a priori " de faire un choix entre des finalités mais plutôt de clarifier lesquelles sont retenues effectivement.

Si, compte tenu de la portée d'une telle réflexion, le principe d'une consultation élargie (APE, acteurs locaux du développement, autorités locales, experts issus des différents ministères...) était retenu, celle-ci pourrait :

- assurer davantage de cohésion autour des choix fondamentaux et de cohérence autour des projets économiques et sociaux guinéens,
- constituer un temps fort dans la perspective d'amélioration de l'image de l'école auprès de la population

1.2. Concevoir les programmes pour une véritable logique de formation des élèves

Il s'agirait, ici tout à la fois de rénover et d'expliciter les objectifs des programmes ainsi que leur formulation.

Corollaire d'une meilleure précision des finalités de l'école élémentaire la formulation des programmes doit en permettre une spécification opérationnelle. Dans ce cadre il apparaît nécessaire de formuler des objectifs pédagogiques suffisamment précis, organisés autour de compétences clairement identifiées et fortement articulées aux finalités de l'Ecole Elémentaire comme à celles des différentes disciplines, dont le cloisonnement actuel ne permet que très difficilement une telle opération. En l'état, le morcellement des objectifs pédagogiques, s'il rassure le maître quant aux micro-apprentissages, ne garantit pas la maîtrise de savoirs et savoir-faire complexes mis en oeuvre dans une situation scolaire ou sociale.

Afin de s'assurer, au niveau des moyens mis en oeuvre, une cohérence maximale autour de l'élément central de la rénovation du système que constitue la reformulation des programmes, nous émettons la proposition suivante :

Il serait déterminant d'associer à cette production, et ce dès la phase de conception :

- Chercheurs en sciences de l'éducation et en didactique des disciplines.
- Spécialistes des contenus scientifiques, des questions d'ordre socio-économique (experts en matière de santé, environnement, développement...)
- Cadres du ministère, inspection,

mais aussi les acteurs et institutions chargés de la diffusion et de la mise en oeuvre des programmes :

- Formateurs et conseillers pédagogiques (formation initiale et continue)
- Formateurs de formateurs
- Spécialistes des manuels et matériels didactiques
- Ecoles expérimentales (maîtres, directeurs, APE, Responsables de projets de développement, autorités locales...)

2. Renforcer la formation des maîtres et directeurs.

2.1. Dégager les compétences professionnelles du maître nécessaires à l'exercice efficace de sa profession

Repenser la formation, continue et initiale signifie que soient clairement identifiés les besoins réels des enseignants dans leur pratique et par rapport à leur niveau de formation : ceci ne peut se faire qu'à partir d'un recensement rigoureux des situations problèmes qu'ils ont à traiter.

A ce titre, une démarche de formation qui partirait de la mise en place d'un référentiel des compétences de l'enseignant de l'Ecole Elémentaire constituerait sans doute une piste prioritaire et appropriée aux problèmes rencontrés.(voir à ce sujet le 2. Aide à la décision : opérationnalisations possibles / tableaux de bord)

La mise en place d'un référentiel des maîtres de l'école élémentaire pourrait se faire selon les étapes suivantes (à titre d'exemple):

1. - réalisation d'un descriptif le plus complet possible de la réalité professionnelle et sociale du maître guinéen en 1994,
2. - repérage des principaux besoins ressentis,
3. - classement, après recensement des besoins identifiés, ceux sur lesquels la formation des instituteurs peut intervenir en terme de résolution, et ceux qui ne relèvent pas de la formation des instituteurs mais d'autres facteurs (institutionnels, économiques, sociaux...).
4. - rédaction explicite à partir des besoins sur lesquels la formation des instituteurs peut agir, les situations-problèmes rencontrées par le maître sur le terrain ;
5. - rédaction d'une première classification de ces situations par champs de compétences du maître,
6. - rédaction à partir du tableau des situations-problèmes, en essayant de préserver les grandes catégories retenues et pour chaque champ, les compétences essentielles du maître,
7. - proposition d'un cadre (formation initiale et continue) pour la mise en place d'unités de formation en mettant en rapport :
   - les compétences sélectionnées
   - les moyens recensés (ressources / contraintes)

2.2. Dégager les compétences professionnelles du directeur nécessaires à l'exercice efficace de sa profession

Dans la même optique que pour les maîtres et afin d'optimiser l'effet établissement observé lors de la première phase d'évaluation, l'élaboration d'un référentiel de la fonction de directeur à partir de l'étude d'établissements "efficaces" pourrait constituer là encore une piste pour la résolution des problèmes de formation et un élément déterminant pour le pilotage du système : amélioration de la communication, politique centrée sur l'établissement (cf. tableaux de bord : pilotage du système)

2.3. Réorganiser le dispositif de formation initiale

Il s'agit là encore pour des questions de cohérence, après travaux de rénovation des programmes de l'enseignement primaire et élaboration d'un référentiel du maître, de construire un plan de formation pour les futurs maîtres. Sans présumer des travaux d'un atelier de réflexion, nous pouvons proposer les principes organisationnels suivants :

- La formation professionnelle doit être revalorisée dans la formation initiale des instituteurs.
- La formation didactique et la formation professionnelle doivent être assurées en interaction harmonieuse.
- Les interactions avec le milieu doivent être privilégiées.
- Des personnes resources dans les domaines du développement, de l'environnement, de l'agriculture, de la santé... doivent être mobilisées dans la cadre de la formation

2.4. Redéployer le dispositif de formation continue.

Les questionnaires adressés aux maîtres et aux directeurs des écoles du dispositif d'évaluation des élèves ont fait apparaître des besoins importants de formation. Une analyse plus systématique de ces besoins, l'organisation d'une consultation décentralisée relayée par le corps régional d'inspection pourrait constituer une étape décisive du changement dans le domaine de la formation continue et de l'animation pédagogique du système.

Cette étape pourrait être complètée par une analyse des ressources et des potentiels du système en matière de formation continue : Valorisation de l'expérience des CPMF, des CPL, repérage de pratiques innovantes...

3. Développer les capacités de pilotage du système

3.1. Améliorer la circulation interne de l'information

3.1.1. Une nécessaire participation des enseignants à l'évolution du système éducatif

Seule une véritable participation des enseignants peut permettre la nécessaire évolution du système éducatif guinéen. Que ce soit la modification des programmes, leur meilleure adaptation à l'environnement, la mise en œuvre de méthodes pédagogiques nouvelles, l'innovation ne peut se faire qu'en prenant appui sur les enseignants.

3.1.2. Vers un réajustement fonctionnel du MEPU.FP

Grâce à l'audit réalisé, il semble maintenant possible de viser à la mise en forme d'un organigramme fonctionnel du MEPU.FP et d'en tirer les conséquences réglementaires. On peut espérer voir ainsi réglées de manière satisfaisante les questions d'attributions de compétences (clarté, non redondance, effectivité), les questions de procédures (existence, conformité, efficacité), certaines questions d'attribution de moyens logistiques.

La remise en ordre, le toilettage des textes, des procédures et des attributions nous paraissent en effet nécessaires mais non suffisants. La clarification juridique et administrative doit être liée à une perspective de prise en charge améliorée des problèmes à résoudre et des actions à mener.

Sans les opposer de manière inutile ou excessive, il faut en effet distinguer, pour mieux les articuler, une logique de clarification, de mise en

conformité des fonctionnements administratifs et un réajustement fonctionnel des services centraux, améliorant leur capacité d'être ressource et élément dynamisant pour l'ensemble du système éducatif.

Il serait sans doute utile de stimuler une réflexion engagée par les acteurs, pour la construction continue et l'élucidation de principes d'organisation, de collaboration inter-services, de procédures plus efficaces. Des démarches empruntées à la recherche de qualité pourraient ici être bienvenues (projet de service, groupes de progrés, analyse des relations clients fournisseurs....)

Enfin il nous paraît tout à fait nécessaire, comme le soulignent les auditeurs, que les responsables se ressaisissent des recommandations pour décider des modifications structurelles éventuelles. Elles pourraient être précisément liées aux catégories de problèmes à traiter ou d'actions à mener, aussi bien à l'intérieur du système éducatif guinéen que pour mieux lier le travail du système éducatif guinéen avec l'évolution sociétale globale de la Guinée.

3.2. Promouvoir une politique d'orientation dès la fin du primaire

La seule perspective que les élèves de 6ème année semblent envisager est la continuation des études jusqu'à l'université. Parallèlement l'idée d'études professionnelles, et ceci quelle que soit la représentation que les élèves en ont, ne semble pas rejetée. En conséquence il paraît important de définir une véritable politique d'orientation permettant, dans un premier temps au moins, une meilleure communication entre l'école et son environnement économique.

La portée des décisions à prendre ainsi que les conditions de mise en oeuvre de cette réflexion nécessitent un traitement particulier. Pour cela nous traiterons de ces préalables dans la deuxième partie du présent livret : Seconde étape du processus d'évaluation.

3.3. Un système éducatif prenant davantage appui sur l'établissement scolaire

Les résultats aux différents tests font apparaître des différences notables non seulement entre régions mais aussi entre établissements. Cet effet établissement renforce l'idée que le niveau de l'établissement scolaire constitue un des niveaux fondamentaux du système éducatif. Dans ce domaine, la mise en place d'une politique davantage centrée sur l'établissement, mettant en valeur le projet des écoles et s'appuyant sur la participation effective de l'ensemble des acteurs de l'établissement et de son environnement immédiat (APE, ALD, Autorités locales, religieuses...) paraît souhaitable (cf. Seconde étape de l'évaluation : Partenariat Ecole / Projet de développement).

4. Soutenir et promouvoir les innovations pédagogiques

4.1. Faire évoluer les pratiques pédagogiques

4.1.1. Remettre en question la notion de "leçon".

Si les pratiques pédagogiques reposant sur la reproduction par les enseignants de leçons types peuvent se concevoir dans une logique purement scolaire, elles sont mal adaptées à des finalités visant une meilleure liaison entre l'école et son environnement. Il est, dans ce domaine, nécessaire d'abandonner progressivement une logique d'enseignement par trop expositive, caractérisée entre autres par la notion de leçon, et de promouvoir une logique d'apprentissage traduite par la mise en place de véritables situations d'apprentissages pour les élèves. Changement de logique déterminant même si nous connaissons bien les problèmes d'effectifs pléthoriques, de moyens didactiques et les contraintes qui y sont liées.

4.1.2. Articuler les activités de la classe avec les compétences retenues.

Une véritable formation ne peut se définir comme une accumulation de connaissances. Elle s'appuie sur la maîtrise par l'élève d'un certain nombre de situations complexes et nécessite pour cela le développement de ses capacités. Pour cela il est nécessaire que les apprentissages des élèves se réalisent à partir d'activités complexes, ayant du sens pour l'élève, entraînant en particulier le développement des capacités de communication et de résolution de problèmes. Ici encore, c'est par le repèrage des pratiques innovantes, par l'expérimentation, par les contacts avec les dispositifs de recherche-action...que ces travaux trouveront leur cohérence. Ce choix réclamera aussi en corolaire la révision pour adaptation du système d'évaluation et de certification des élèves.

4.1.3. Repérer les pratiques innovantes.

voir à ce sujet : 2. Aide à la décision : opérationnalisations possibles / tableaux de bord correspondant

4.2. Valoriser la discipline "Travaux dirigés".

4.2.1. Vers une plus grande articulation avec les autres disciplines

Parmi les disciplines présentes dans les programmes officiels, les "travaux dirigés" fournissent la possibilité d'une mise en place de situations d'apprentissage permettant à la fois un réinvestissement des acquis des autres disciplines et la base pour de nouveaux apprentissages. Il conviendrait de rechercher et de mettre en évidence les activités qui permettraient d'impliquer des apprentissages plus didactiques dans les temps de cette discipline.

Dans une stratégie d'innovation, ce temps de travaux dirigé, qu'il faudrait vraissemblablement revoir à la hausse, constituerait à la fois un "lieu" d'accueil pour des expériences d'ouverture de l'école (personnes ressources), et un lieu de recherche et de construction de sens par la valorisation de l'utilité des apprentissages.

Cette valorisation pourrait être à la fois "verticale" : utilité sociale des apprentissages, transférabilité à la résolution de problèmes du quotidien mais aussi horizontale : la trans-disciplinarité.

4.2.2. Vers des apprentissages par projets

Les travaux dirigés devraient donc permettre une meilleure intégration et finalisation des apprentissages réalisés dans les différentes disciplines. Pour cela une pédagogie de projet, organisée autour de projets techniques liés à l'environnement, est de nature à mettre plus de cohérence et de motivation pour l'ensemble des apprentissages.

Comme nous le développerons plus loin dans le point : pilotage du système, le concept de mise en projet depuis la classe jusqu'à l'établissment est pour nous un élément moteur du changement. Il trouve un lieu d'expérimentation "officiel" dans la discipline : travaux dirigés.

4.3. Repenser l'apprentissage de la langue française.

4.3.1. La langue française, langue d'enseignement des autres matières.

Un des aspects que l'on pourrait relever dans l'enseignement du Français est l'absence d'objectifs plus fonctionnels concernant les autres disciplines. La langue française ne peut être considérée comme une langue "maternelle" des élèves : pourtant, tout se passe comme si les pré-requis en langue étaient acquis pour l'enseignement des autres disciplines.

4.3.2. La langue française, discipline propre

En dehors de l'aspect strictement fonctionnel de la langue, il semblerait nécessaire de clarifier non pas les seules finalités mais précisément quelles compétences à l'oral comme à l'écrit les apprenants doivent acquérir à la fin de l'Ecole Elémentaire. Même si la volonté est affirmée de subordonner les apprentissages linguistiques à l'acquisition de compétences de communication, ceci doit se traduire par une organisation des apprentissages qui ne reprenne pas les catégories traditionnelles de la Didactique du Français Langue Maternelle.

Soulignons, par rapport à ces propositions l'expérience des CPL 1 et 2 qui pourrait constituer une base de donnée et un vivier de ressources humaines par rapport à la problématique de l'enseignement du français.

4.4. Développer les recherches en didactique

Le travail engagé autour du traitement des erreurs des élèves nous a amené à constater l'intérêt majeur, en termes d'apprentissage des élèves, qu'il y aurait à constituer des groupes de travail sur l'analyse des erreurs aux tests. Une telle recherche permettrait sans aucun doute d'enrichir la réflexion sur la construction de situations d'apprentissage..

A l'issue des tests, et pour prolonger leur exploitation, il nous paraît nécessaire en particulier de mener à bien différents travaux dans deux directions principales :

- en mathématiques afin de mieux identifier les erreurs commises par les élèves à l'occasion des différents tests sollicitant des élèves une résolution de problèmes ;
- en français pour les mêmes raisons dans le cadre d'une analyse plus fine des performances des élèves aussi bien à l'occasion de la production par les élèves de phrase courte que de textes plus longs.

Ces études pourraient être menées par les différentes équipes didactiques existantes (I.P.N., ...) ou à créer à cette occasion.

Ces équipes devraient aussi pouvoir travailler dans une perspective de mise en oeuvre de projets de formation initiale et continue des enseignants dans ce domaine.

A la suite d'ateliers de rénovation des programmes, il s'agit d'une activité essentielle au sein du système, à la fois pour garantir la production d'outils adaptés et pour impulser les expérimentations dans le domaine des pratiques pédagogiques.

Dans cette optique, ces recherches, organisées à partir d' une institution comme l'IPN, doivent au même titre que celles concernant la rénovation des programmes, faire appel à une participation élargie des acteurs du système pour assurer la diffusion la plus large possible de l'innovation. Il s'agit là d'un critère majeur d'opérationnalité et une garantie de pertinence.

L'organisation et la planification des activités de ces différents groupes de recherche décentralisés devrait respecter deux critères : décloisonnement et communication :

- Décloisonner pour favoriser une large diffusion des résultats des recherches au plus près du terrain. A titre d'exemple le référentiel du formateur (PEN comme pour la formation continue) pourrait mentionner l' appartenance à un groupe de recherche en didactique.
- Communiquer : ce qui réclame au préalable une définition précise des objectifs de production (matériel didactique, séquence pédagogique, évaluation...) de chacun des groupes

Une institution comme l'IPN pourrait ainsi être renforcée dans ses missions au niveau :

- de la définition des programmes de recherche,

- de l'animation et du suivi des productions des groupes de recherche décentralisés,
- de la mise en place des dispositifs d'expérimentations des outils produits
- et, en lien avec l'ISSE de la formation et de la diffusion des résultats de recherche fondamentale auprès des groupes.

5. Diffusion des résultats de la première phase de l'évaluation

Sous la responsabilité de l'ENESE :

- Organisation d'un séminaire de présentation des résultats réunissant : chercheurs en didactiques, en sciences de l'éducation - spécialistes des manuels - formateurs - cadres du système et corps d'inspection. ce séminaire pourrait constituer le point de départ du travail sur les finalités.
- Organisation d'un atelier d'écriture de plaquettes de présentation des résultats à destination des maîtres - directeurs - autorités locales. Afin d'en assurer une diffusion large et d'optimiser les ressources du système, les conseillers pédagogiques et inspecteurs présents sur le terrain pourraient être associé à cette écriture.

Organisation d'un dispositif permettant le retour d'informations du terrain après diffusion des résultats.

II. AIDE A LA DECISION : OPERATIONALISATIONS POSSIBLES.

Les tableaux qui suivent représentent une tentative d'opérationalisation des choix politiques effectués. Ils présentent de façon synthétique les recommandations effectuées à l'issue de la première phase de l'évaluation du système éducatif guinéen.

Conformément à la philosophie de cette évaluation (cf. les termes de référence[1]) ces tableaux de bord visent l'aide à la décision et au pilotage du changement dans le système.

Pour cela, nous mettrons en perspective :

1. les recommandations prioritaires réparties selon les domaines de choix décrits plus haut :
   - Promouvoir la formation des élèves : construction de référentiels,
   - Soutenir et promouvoir les innovations pédagogiques,
   - Renforcer la formation des maîtres et des directeurs,
   - Développer les capacités de pilotage du système,

2. les acteurs et institutions concernés par la rénovation du système selon leur appartenance institutionnelle :
   - Appartenance institutionnelle au MEPU
     - Acteurs du terrain :
       - Corps des instituteurs
       - Corps des directeurs
     - Administration décentralisée :
       - DPE
       - IRE

[1] voir le livret 1 : Premiers résultats du processus d'évaluation

- Instituts de Recherche et de Formation
  - Formateurs CPMF - CPL
  - IPN
  - ISSE - ENS
- Services centraux du ministère
  - Service des Statistiques et de la Planification - Service des Examens et Concours
  - Direction de l'Enseignement Primaire
  - Secrétariat technique du PASE
  - Inspection Générale
  - Secrétariat Général
- Hors MEPU
  - Association de Parents d'Elèves
  - Acteurs locaux du développement : Responsables de Projets. Autorités locales.
  - Experts des autres ministères.
- ENESE (ou l'institution chargée de l'évaluation)

3. Les recommandations formulées à l'intersection Recommandations / Institution représentent la manière dont celles-ci pourraient s'engager dans la dynamique de rénovation du système[2].

Rappelons encore que nous avons fait le choix de ce type de présentation afin de permettre une "mise à plat" des modalités de décision. Ainsi, les recommandations que nous formulons dans ces tableaux de bord ne sont pas toutes de même portée, de même urgence... Leur mise en oeuvre stratégique nécessitera arbitrages, planifications,projections...dans le cadre d'une analyse systémique.

[2]Nous tenons cependant à souligner le caractère indicatif des propositions formulées dans ces tableaux de bord, notamment pour les questions d'ordre institutionnel.

Notre objectif est donc que les différents décideurs puissent y trouver des éléments leur permettant, en fonction de choix politiques et financiers effectués préalablement :

- d'acquérir une vision globale et synthétique des changements à conduire,
- d'établir des priorités en fonction de l'urgence des problèmes à résoudre,
- d'identifier, de valoriser les potentialités du système,
- d'effectuer une pré-budgetisation,
- d'ordonnancer et de planifier les opérations à mener,
- d'en identifier les interactions,
- ...

1 PROMOUVOIR LA FORMATION DES ELEVES : CONSTRUCTION DE REFERENTIELS

<table>
<tr><th>Recommandations

Acteurs - Institutions</th><th>Repréciser les finalités de l'école</th><th>Reformuler les objectifs des programmes</th><th>Améliorer la formulation des programmes</th></tr>
<tr><td>Maîtres</td><td rowspan="2">Recueil d'avis et opinions</td><td rowspan="4"></td><td rowspan="2">Expérimentations</td></tr>
<tr><td>Directeurs</td></tr>
<tr><td>Administration décentralisée (DPE, IRE)</td><td>Organisation, synthèse puis transmission des avis recueillis auprès des maîtres et directeurs</td><td>Repérage des écoles expérimentales
Organisation des expérimentations
Transmission des résultats</td></tr>
<tr><td>Formateurs (CPMF, CPL)</td><td rowspan="2">Recueil d'avis : feed-back après diffusion des résultats de la première phase d'évaluation</td><td rowspan="2">Participation aux commissions de rédaction des programmes par groupes de recherche didactiques (cf. le domaine formation</td></tr>
<tr><td>E.N.I. (PEN)</td></tr>
<tr><td>Inspection</td><td rowspan="4">Animation - Coordination (DG-DEP)
<u>Commission de Propositions / Rédaction</u>
- traitement des avis recueillis
- recueil d'avis d'expert
- participation 2° étape d'évaluation
Rédaction d'un texte exprimant les finalités de l'école guinéenne</td><td colspan="2" rowspan="4">Coordination - Planification de l'opération (DG-IG)
- <u>Référentiel</u> (Compétences / Capacités à développer) (IPN)
- <u>Profil de sortie</u> (DEP-DEE
Animation et coordination des
- <u>commissions de rédaction des programmes par didactiques</u> (IPN)
Recherche de cohérence avec les finalités
- <u>Cahier des charges pour l' élaboration de manuels, du matériel didactique</u>
<u>Evaluation des programmes et des outils didactiques expérimentaux</u>
(IPN - Inspection)</td></tr>
<tr><td>Services centraux</td></tr>
<tr><td>I.P.N.</td></tr>
<tr><td>I.S.S.E.</td></tr>
</table>

1 PROMOUVOIR LA FORMATION DES ELEVES : CONSTRUCTION DE REFERENTIELS (suite)

<table>
<tr><th>Recommandations

Acteurs - Institutions</th><th>Repréciser les finalités de l'école</th><th>Reformuler les objectifs des programmes</th><th>Améliorer la formulation des programmes</th></tr>
<tr><td>A.P.E.</td><td rowspan="3">- améliorer l'image de l'ecole
- réaction aux propositions
- participation travaux selon le domaine d'expertise</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Responsables de projets, autorités locales</td><td rowspan="2">Identification de situations-problèmes
Participation à l'élaboration des objectifs
Recherche de pertinence</td><td rowspan="2">Consultation</td></tr>
<tr><td>Experts issus d'autres ministères</td></tr>
<tr><td>ENESE</td><td colspan="3">Diffusion des résultats de la première étape de l'évaluation du système.
Participation aux Commissions</td></tr>
</table>

2 RENFORCER LA FORMATION DES MAITRES ET DIRECTEURS

<table>
<tr><th>Recommandations

Acteurs - Institutions</th><th>Elaborer un référentiel du maître</th><th>Elaborer un référentiel du directeur</th><th>Réorganiser le dispositif de formation initiale</th><th>Redéployer le dispositif de formation continue</th></tr>
<tr><td>Maîtres</td><td colspan="2" rowspan="2">Identification de pratiques innovantes
Etude "clinique" d'écoles présentant des spécificités en matière de gestion, d'ouverture, d'animation pédagogique...</td><td></td><td rowspan="2">Besoins de formation</td></tr>
<tr><td>Directeurs</td><td>Identification de tuteurs de stage</td></tr>
<tr><td>Administration décentralisée (DPE, IRE)</td><td colspan="2">Relais locaux</td><td>Suivi des stages en immersion</td><td>Coordination locale :
- remontée des besoins de formation
- logistique</td></tr>
<tr><td>Formateurs (CPMF, CPL)</td><td colspan="2" rowspan="2">Participation pour assurer la liaison avec la formation initiale et continue</td><td rowspan="2">Elaboration du référentiel de formation des maîtres</td><td>Organisation de la formation aux nouveaux programmes (maîtres)</td></tr>
<tr><td>E.N.I. (PEN)</td><td></td></tr>
<tr><td>Inspection</td><td rowspan="4">Animation - Coordination : DEP</td><td rowspan="4">Animation Coordination : IG</td><td>Elaboration du référentiel de formation des directeurs / évolution de carrière</td><td>Analyse des besoins de formation des maîtres
Organisation de la formation pour les directeurs</td></tr>
<tr><td>Services centraux</td><td></td><td rowspan="3">Coordination nationale : IPN- DEP
Formation de formateurs (cf. ISSE)
Elaboration du catalogue de formation continue (maîtres)
Formation de formateurs (cf IPN)</td></tr>
<tr><td>I.P.N.</td><td>Participation des groupes de recherche en didactiques</td></tr>
<tr><td>I.S.S.E.</td><td>Animation - Coordination de la commission : ISSE</td></tr>
</table>

2 RENFORCER LA FORMATION DES MAITRES ET DIRECTEURS
(suite)

<table>
<tr><th>Recommandations

Acteurs - Institutions</th><th>Elaborer un référentiel du maître</th><th>Elaborer un référentiel du directeur</th><th>Réorganiser le dispositif de formation initiale</th><th>Redéployer le dispositif de formation continue</th></tr>
<tr><td>A.P.E.</td><td colspan="2" rowspan="3">Commission consultative : recherche de pertinence / finalités

Participation à l'élaboration pour la composante professionnelle liée à la conception et à l'animation de projets, au partenariat écoles-projets de développement, écoles - APE, école - autorités locales.</td><td rowspan="2"></td><td></td></tr>
<tr><td>Responsables de projets, autorités locales</td><td>Participation aux formations locales
Identification de situations-problèmes</td></tr>
<tr><td>Experts issus d'autres ministères</td><td>Participation à la formation initiale</td><td>Participation aux formations de formateurs selon le domaine d'expertise</td></tr>
<tr><td>ENESE</td><td colspan="3">Diffusion des résultats de la première étape de l'évaluation du système.
Participation aux Commissions</td></tr>
</table>

3 DEVELOPPER LES CAPACITES DE PILOTAGE DU SYSTEME

Recommandations Acteurs - Institutions	Evaluer les P.A.C.	Améliorer la circulation interne de l'information	Concevoir un dispositif d'orientation à l'issue du primaire	Rénover le système de certification	Conduire une politique centrée sur l'établissement
Maîtres			Formations à prévoir		Elaboration de projets d'école (cf. Activités dirigées)
Directeurs		Composante du référentiel de la fonction			
Administration décentralisée (DPE, IRE)		Relais à privilégier Logistique	Suivi des flux. Conception d'une politique locale d'orientation		Impulsion et garantie institutionnelle locale
Formateurs (CPMF, CPL)		Accompagnement sur le terrain, diffusion des innovations			Accompagnement des projets
E.N.I. (PEN)			Composante du référentiel de formation des maîtres		Prise en compte dans le référentiel de formation des maîtres
Inspection	Evaluation de l'impact des PAC Animation : ST- PASE	Organisation d'audits décentralisés : stratégies et réseaux de communication Analyse des procédures	Articulation avec les travaux des groupes référentiels et profil de sortie	Evaluation des projets d'école	
Services centraux		Création d'un observatoire ayant pour fonction la diffusion de données sur le système	Définition d'une politique nationale : création de filières. Valorisation du service d'orientation scolaire	Animation : Service des examens et concours	Impulsion et garantie institutionnelle

3 DEVELOPPER LES CAPACITES DE PILOTAGE DU SYSTEME
(suite)

Recommandations Acteurs - Institutions	Evaluer les P.A.C.	Améliorer la circulation de l'information	Concevoir un dispositif d'orientation	Rénover le système de certification	Conduire une politique centrée sur l'établissement
I.P.N.		Diffusion des productions des groupes didactiques vers maîtres et	Articulation avec les travaux des groupes référentiels et profil de sortie		
I.S.S.E.		formateurs			Formation de formateurs
A.P.E.		Fédération des APE (niveau central) Communication autour des projets d'école (niveau local)	Sensibilisation des parents (cf. finalités et image de l'école)	Co- gestion des projets	Parties prenantes
Responsables de projets, autorités locales			Participation à l'élaboration des politiques locales		Partenariat : Impulsion au niveau local
Experts issus d'autres ministères	Participation selon le domaine d'expertise		Participation à l'élaboration des politiques nationales (intégration des choix de développement)	Participation selon le domaine d'expertise (cf. profil de sortie)	Impulsion - garantie institutionnelle au niveau central
ENESE	Participation au dispositif	Résultats de la première étape de l'Evaluation : - Séminaire de présentation des résultats réunissant : chercheurs en didactiques, en sciences de l'éducation - spécialistes des manuels - formateurs - cadres du système et corps d'inspection. - Atelier d'écriture de plaquettes de présentation des résultats à destination des maîtres - directeurs - autorités locales. Publications (cf. observatoire) Mise en oeuvre de la seconde étape d'Evaluation			

4 SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

<table>
<tr><th>Recommandations

Acteurs - Institutions</th><th>Faire évoluer les pratiques pédagogiques</th><th>Valoriser la discipline "Travaux dirigés"</th><th>Repenser l'enseignement du français</th><th>Développer les recherches en didactique</th></tr>
<tr><td>Maîtres</td><td rowspan="2">Recueil et valorisation de pratiques innovantes sur le terrain</td><td rowspan="2">Elaboration de projets (ouverture sur les problèmes locaux du développement
(voir liens avec les dispositifs de recherche-action)</td><td colspan="2" rowspan="2">Expérimentations</td></tr>
<tr><td>Directeurs</td></tr>
<tr><td>Administration décentralisée (DPE, IRE)</td><td>Repérage des pratiques innovantes du terrain</td><td>Supervision locale des projets</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Formateurs (CPMF, CPL)</td><td>Valoriser l'expérience CPMF</td><td rowspan="2">Animation pédagogique</td><td colspan="2">Valoriser l'expérience des CPL

Participation pour assurer la liaison avec la formation initiale et continue</td></tr>
<tr><td>E.N.I. (PEN)</td><td>(Voir le domaine formation)</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Inspection</td><td>Analyse des rapports : repérage des pratiques innovantes</td><td></td><td colspan="2">Suivi sur le terrain des innovations
(outils didactiques - pratiques pédagogiques)</td></tr>
<tr><td>Services centraux</td><td></td><td rowspan="3">Evaluation des projets
Recherche de cohérence avec les objectifs des programmes</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>I.P.N.</td><td rowspan="2">Coordination (IPN) : articulation avec les finalités - référentiels de formation des élèves - des maîtres
Formation de formateurs</td><td colspan="2">Animation des groupes de recherche : IPN</td></tr>
<tr><td>I.S.S.E.</td><td colspan="2"></td></tr>
</table>

4 SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES (suite)

<table>
<tr><th>Recommandations

Acteurs - Institutions</th><th>Faire évoluer les pratiques pédagogiques</th><th>Valoriser la discipline "Travaux dirigés"</th><th>Repenser l'enseignement du français</th><th>Développer les recherches en didactique</th></tr>
<tr><td>A.P.E.
Responsables de projets, autorités locales</td><td>Consultation</td><td>Participation à la conception et à l'exécution des projets locaux</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>Experts issus d'autres ministères</td><td></td><td>Participation aux commissions d'évaluation selon le domaine d'expertise (santé, développement rural, environnement...)</td><td colspan="2">Participation selon le domaine d'expertise</td></tr>
<tr><td>ENESE</td><td colspan="4">Diffusion des résultats de la première étape de l'évaluation du système.
Participation aux Commissions</td></tr>
</table>

SECONDE PARTIE
INDICATIONS POUR LA DEUXIEME ETAPE DU PROCESSUS D'EVALUATION

Au cours des années 1991, 1992, 1993, à l'occasion de la création de l'ENESE, la Guinée a choisi de se doter de compétences en évaluation. Ainsi le processus est bien engagé : il reste aujourd'hui à le consolider et à lui assurer son rythme et ses orientations à moyen terme. Les propositions qui vont suivre ne peuvent être qu'indicatives ; elles peuvent aussi constituer une première ébauche pour une nouvelle négociation avec les autorités guinéennes ; elles sont aussi une aide à l'intention des différents bailleurs de fonds pour favoriser la projection, de façon concertée, des moyens à mettre en oeuvre pour garantir à ce processus d'évaluation toute sa crédibilité.

DEUXIEME ETAPE DU PROCESSUS D'EVALUATION

Considérant que l'évaluation d'un système éducatif ne peut se définir que dans la mise en place d'un processus et non dans une activité ponctuelle et descriptive, notre responsabilité est donc d'informer les autorités guinéennes de ce qui nous apparaît être aujourd'hui le développement de la logique engagée selon les premiers termes de référence.

Ceux-ci devront naturellement être suivis d'autres termes de référence dans l'hypothèse de la poursuite de la collaboration qui sera alors l'objet de négociations nouvelles.

Nous distinguerions donc deux catégories dans la deuxième étape du processus d'évaluation :

I) La mise en place de nouvelles opérations d'évaluation du système éducatif.

II) La continuation d'opérations déjà engagées lors de la première étape.

MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF

Première étape
(1993)

Axe 1 - Evaluation de la demande externe

- Responsables de projet de développement
- Analyse des besoins et projet de partenariat

Axe 2 - Evaluation des élèves

- Acquisition de compétences
- Représentations et attentes

Axe 3 - Evaluation du fonctionnement du système éducatif

- Eléments d'analyse des projets d'action du PASE
- Audit fonctionnel du MEPU-FP
- Enquête auprès des Maîtres et Directeurs d'école

(Axe 4 - Projet d'observatoire)

- Première approche pour un recueil d'études

Deuxième étape (hypothèses)
(à partir de 1994)

Extension à d'autres champs et populations

- A.P.E.
- Dimension socio-culturelle
- ...

- Evaluation de niveaux
- Certification de fin de primaire
- Relation Ecole de base et Collège
- ...

Programmes
- Formation des maîtres et de l'encadrement
- IRE - DPE
- ...

- Capitalisation, diffusion des études
- ...

I LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES OPERATIONS D'EVALUATION

1) La mesure du niveau des élèves

Lors de la première étape du processus, nous avons examiné en termes de compétences, de capacités, référées aux programmes en cours, les acquisitions actuelles des élèves. Ceci nous a permis de repérer dans la dynamique de l'évolution, des écarts et de dégager les stratégies de remédiation. Il nous apparaît cependant important, pour les décideurs guinéens de prévoir, avec une fréquence à définir, des mesures du niveau des élèves , pour peu que précisément soit stabilisé le référentiel.

En effet, il ne s'agirait pas pour autant de revenir à des pratiques peu satisfaisantes (par exemple la comparaison aux seuls niveaux taxonomiques de Bloom) mais plutôt dans une volonté de comparaisons nationales mais aussi internationales, d'établir une instrumentation valide. Cette mesure permettrait aux responsables ministériels de mieux identifier l'évolution interne du système éducatif mais aussi d'avoir quelques éléments pertinents de comparaison par rapport à la région mais aussi par rapport à d'autres pays; toutes précautions méthodologiques étant prises.

L'installation et la consolidation d'un observatoire serait de nature à assurer dans la durée une telle responsabilité.

Ainsi, il serait envisagé de se doter de résultats d'enquêtes internationales mais aussi de batteries de tests utilisées non seulement pour les expérimenter mais aussi pour les analyser et les adapter aux réalités guinéennes.

Selon les priorités retenues par les décideurs guinéens, cette activité concernant la mesure du niveau des élèves se réaliserait dans des délais différents tant au niveau élémentaire que celui du collège, lycée et enseignement professionnel et enfin universitaire.

Quelques points de repère pour l'installation d'un observatoire

Pousuivant cette logique de communication, il serait utile de spécifier les fonctions d'un lieu qualifié "d'observatoire" du système éducatif. En préambule, soulignons la distinction à faire entre son rôle et celui de services existants comme le SINDA ou le SSP tout en affirmant les rapports étroits qui devraient s'installer entre ses services.

Le rôle d'un observatoire :

Une première dimension de l'observatoire comprend :

- le recensement ciblé et la capitalisation des travaux réalisés sur le système éducatif guinéen (en collaboration avec le SINDA); si le Sinda a essentiellement un rôle d'archivage des données sur le système éducatif, l'observatoire devrait pouvoir définir des thèmes à la demande des responsables du système, des niveaux souhaités de communication et des publics cibles pour la diffusion;

- la diffusion de ses travaux sous une forme utile pour les acteurs du système : la nature variée des travaux amène une grande diversité dans le niveaux de communication des publications et par là une intelligibilité parfois inadaptée au destinataire.

Une autre dimension de cet observatoire serait d'organiser et de piloter des relais et ressources locales permettant de faciliter la prise d'information et le retour des résultats auprès des acteurs du système; pour faciliter les études menées sur une échelle nationale, il est utile de pouvoir disposer de ressources locales ayant des compétences reconnues dans les opérations de prise d'information (enquêtes, passation de tests, etc.). Mais ces personnes ressources peuvent aussi permettre une prise d'information plus continue dans le temps, moins ponctuells que cells réalisée au cours d'opérations lourdes.

C'est dans cette logique de processus de prise d'informations continue, s'appuyant sur sa connaissance des travaux réalisés en différents lieux et sur les relais locaux que l'observatoire devrait être capable d'élaborer et mettre à jour des indicateurs pertinents et utiles dans le cadre d'un suivi de l'évolution du système. Il devrait pouvoir fournir aux responsables des

tableaux de bord synthétisant des approches synchroniques et diachroniques des éléments participant au système éducatif.

L'observatoire devrait aussi être une ressource essentielle pour l'opérationalisation de dispositifs de prise d'information réduits pour assurer le suivi d'opérations d'évaluation "lourdes". Les méthodes de "communication entre enquêtes", "d'enquête de référence" permettent de suivre l'évolution de processus tout en évitant la reproduction périodique de dispositifs lourds et couteux de prise d'information.

Les compétences à développer pour le fonctionnement de cet observatoire

- maîtrise d'un système de gestion documentaire : ceci comprend la gestion d'un fond documentaire dans ces aspects éssentiels de stockage mais aussi et surtout les aspects d'indexation liés au domaine spécifique de l'évaluation (avec spécification ou utilisation d'un thésaurus approprié);

- développement des méthodes d'analyse de contenu;

- définition d'un style rédactionnel et d'un outil de communication identifié;

- méthodologie de construction de tableau de bord;

- traitement statistique de séries chronologiques (repérage de trajectoires), analyse typologique, analyse de l'importance des effets, méthode d'analyse conjointe de tableaux (Trade Off), thémascope...

2) L'évaluation à l'entrée et à la sortie du Collège

La suite logique de ce processus nous amène à travailler au niveau du secondaire. Nous pourrions retenir dans une deuxième étape, un travail qui nous apparaît fondamental, au moment de l'articulation Ecole de base et Collège.

En effet, si nous avons déjà pu retenir des résultats quant à l'articulation Ecole et projets de développement, il ne s'agit pas pour autant de négliger la fontion propédeutique de l'école de base quant à l'entrée au collège. Pour nous, garantir de meilleures compétences pertinentes pour les sortants de

l'école primaire, n'est pas du tout incompatible avec la qualité de la formation propice à une bonne scolarité dans le collège et au delà.

Orientation de cette évaluation :

Il s'agirait de prolonger le travail effectué en mettant en place un dispositif d'évaluation concernant les élèves :

- le profil de sortie du collège,
- le profil d'entrée au collège.

En effet, la crédibilité de l'école de base repose aussi sur une formation de qualité garantissant la formation d'une élite dont la Guinée a besoin (examen de suivi de cohortes).

Seraient aussi particulièrement examinés :

1 - Les prérequis de la réussite au collège (registre cognitif, socioaffectif, sensorimoteur).

2 - Le repérage des concepts clés et des mécanismes logiques fondamentaux à travers les différentes disciplines (travaux actuels sur les didactiques).

3 - L'étude comparative notionelle des programmes au niveau international pour éviter un éventuel isolement scientifique de la scolarité en Guinée.

A cette intention, les objectifs de cette seconde phase de l'évaluation des élèves favoriseraient la mesure des capacités transversales et les enjeux de la transférabilité des acquisitions. Selon les disponibilités et les choix, il serait aussi possible d'engager une mise en correspondance avec l'évaluation des élèves de l'enseignement professionnel pour peu qu'à l'issue du collège, des problématiques analogues soient posées en termes d'orientation et d'insertion socioprofessionnelle.

3) L'évaluation de l'évaluation certificative des élèves

De façon à garantir la réussite de différentes innovations et de permettre aux autorités guinéennes de mieux piloter l'évolution du système éducatif, nous proposons que la deuxième étape du processus accorde une importance particulière aux pratiques d'évaluation des élèves. S' il s'agit sans doute de prendre en considération des modalités habituelles d'évaluation formative des élèves, la priorité devrait être accordée à l'examen de fin d'études de l'école primaire. En effet, sans une réflexion et une étude rigoureuses sur la transformation de cet examen, à la fois pour sanctionner de façon juste les études effectuées , mais aussi pour pronostiquer au mieux les élèves admis au collège, il n'y aura d'amélioration durable de ces différentes innovations. Qu'il s'agisse d'un certificat de compétences ou de toute autre appelation, il est sociologiquement impératif pour les autorités guinéennes de démontrer aux familles que leurs enfants peuvent quitter le système éducatif à la fin de l'école de base avec une certification valide mesurant de nouvelles compétences pour leur avenir. Il en va de la réussite du projet d'une école de base. Les prochains travaux d'évaluation devraient se saisir de cette question car nous sommes bien au coeur de l'évaluation de tout système éducatif.

4) Evaluation de la scolarisation des filles dans le système éducatif

Lors de la première étape du processus d'évaluation, le choix avait été fait d'assurer une première lecture de la situation et de traiter de façon, provisoirement homogène, la question de la scolarité des filles et des garçons. Or, il va de soi que le deuxième temps de travail fondamental engagé se doit de mettre dans ses priorités l'examen de la scolarisation des filles dans le système éducatif guinéen. Le besoin de réduire les inégalités selon les régions, les établissements doit aussi passer par la volonté de réduire les inégalités entre les sexes :

"La priorité absolue devrait être d'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation et d'améliorer la qualité de la formation qui leur est dispensée, ainsi que de lever tous les obstacles à leur participation active. Tous les stéréotypes sexuels sont à bannir de l'éducation."

(article 3.3, Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous)

Or actuellement, s'il existe des travaux, quelques informations statistiques concernant cette question de la scolarisation des filles, il nous apparaît majeur d'engager une évaluation importante sur cet aspect, ne serait-ce que pour précisément les grandes préoccupations guinéennes de :

- redéfinition des finalités de l'école de base,
- favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves soit dans leur insertion sociale, soit dans l'accès au collège.

La construction de nouveaux référentiels de programmes, la prise en compte de la spécificité des apprentissages scolaires, la recherche d'une nouvelle relation de l'école et de son environnement, l'installation des écoles et de leur fonctionnement (multigrade, double flux...) seront aussi des occasions essentielles pour précisément engager de nouvelles procédures d'évaluation concernant la place des filles dans le système éducatif. Les approches plus quantitatives ne seront pas négligées dans l'examen des taux de scolarité de même que dans les conditions de passage d'une école de base

vers le collège : la promotion des filles devant être assurée tout au long du cursus scolaire.

Sans ici, déjà, proposer des études de méthodologie particulière, nous voulons cependant insister sur cette nouvelle composante majeure de la deuxième étape du processus d'évaluations et seulement indiquer qu'une recherche-action est en cours dans une école de Dubreka et pourrait ultérieurement contribuer à ce nouveau projet d'évaluation.

II LA CONTINUATION D'OPERATIONS DEJA ENGAGEES LORS DE LA PREMIERE ETAPE

1. Evaluation des projets stratégiques mis en oeuvre par le PASE.

L'étude documentaire réalisée au CEPEC International, dont nous avons rendu compte, ne prétend pas évaluer le PASE.PAC. L'analyse première montre cependant à quel point cet ensemble coordonné est important par sa dimension même, ses effets induits et son aspect "investissement stratégique". Il faut noter aussi que la programmation PASE.PAC intègre des moments et des activités d'évaluation intermédiaires soit lors des réunions de "lancement" soit lors de rencontres avec les bailleurs de fonds. Pour l'instant, aussi bien l'évaluation diagnostique impliquée par la programmation que ces évaluations de régulation ou de contrôle n'ont pas été placées clairement dans le processus d'évaluation du système éducatif guinéen.

Sans préjuger des fonctionnements institutionnels à venir, nous proposons que d'une manière ou d'une autre le dispositif PASE.PAC soit concerné de manière plus précise par la deuxième étape du processus d'évaluation.

En l'état actuel, nous ferions à ce sujet les propositions méthodologiques suivantes.

Sélectionner dans les PAC les actions visant à mobiliser ou accroître les ressources humaines et leurs interactions positives. Dans les composantes 2 et 4 notamment, il faudrait recenser les actions de sensibilisation, de mobilisation, de formation des acteurs et d'appropriation ou de construction d'outils pédagogiques et didactiques.

Cette entrée proposée permettrait de distinguer deux logiques, celle de la réhabilitation et du retour à un fonctionnement normal et celle de l'innovation.

Le PASE.PAC semble en effet viser deux types d'objectifs, l'un plutôt de "restauration" - assimilé à la garantie d'une bonne scolarisation -, l'autre plutôt de transformation de la manière même d'envisager la formation. Il n'y a sans doute pas à produire d'opposition entre ces deux concepts, scolarisation et formation ; il faut cependant s'interroger en permanence sur leur articulation et voir dans quelle mesure l'école garantit en effet des compétences significatives aux jeunes Guinéens.

Le PASE.PAC trouve en définitive sa signification à ce niveau. C'est pour cette même raison qu'il faudrait aussi évaluer dans la deuxième étape les actions visant à activer la communication entre les acteurs et non seulement la transmission d'informations internes au système éducatif.

Sur un plan plus technique enfin, nous renvoyons aux suggestions faites dans le premier rapport.

2. Evaluation fonctionnelle des échelons intermédiaires

A la fin de cette première étape du processus d'évaluation du fonctionnement du système éducatif (Axe 3), on peut considérer qu'il devient indispensable de s'intéresser à ce que l'on pourrait appeler les échelons intermédiaires du système éducatif guinéen.

Plusieurs pistes sont déjà désignées.

Une collecte d'informations sur les DPE et IRE paraît à la fois souhaitée et opportune. Elle pourrait être envisagée comme une extension de l'audit pour décrire et clarifier les attributions administratives, les rapports entres les responsabilités assurées par les services centraux et celle des instances déconcentrées ou décentralisées. On pourrait y adjoindre une étude des relations entre ces instances elles-mêmes.

Les évaluations qui ont eu lieu sont plutôt dirigées vers le centre du système pour explorer et rétablir un bon fonctionnement administratif mais ce bon fonctionnement se joue aussi dans les échelons intermédiaires, en particulier dans des aspects de communication.

Les échelons intermédiaires relaient-ils efficacement vers les acteurs locaux (la périphérie du système) les impulsions ou projets venus du "Centre" ? Sont-ils des relais, des diffuseurs efficaces ? Il s'agirait là de faire l'état de l'information descendante - information administrative et/ou technique. Il faudrait aussi s'intéresser, et c'est peut-être encore plus important, à la manière dont les échelons intermédiaires font "remonter" efficacement l'information locale vers le centre du système ; vérifier la présence et la nature de cette information ascendante. *(éventuellement étude de cas à partir de l'observation du feed-backaprès diffusion des résultats de la première phase d'évaluation.)*

L'état actuel des informations recueillies auprès des maîtres et des directeurs en donne une première idée mais elle reste trop imprécise pour être transformée en un diagnostic fonctionnel.

Cette évaluation, qui pourrait qualifier la densité, la nature et les objectifs des communications existantes, devrait être essentiellement qualitative. Dans ces questions de communication, il existe toujours un certain risque de voir confondues les notions de communication, d'information et d'ampliation administrative.

Dans une conception générale, interactive et systémique, les rapports centre-périphérie ne peuvent être réduits à des informations transmises hiérarchiquement. Si l'on veut s'intéresser à la manière dont les groupes d'acteurs locaux en particulier peuvent collaborer à l'innovation dans le système, il faut voir comment et sous quelle(s) forme(s) les échelons décentralisés peuvent capitaliser et traiter ou faire connaître, valoriser les projets locaux. C'est sous cet angle que nous recommandons de poursuivre dans la deuxième étape le processus engagé.

3. Renforcement de la connaissance des fonctionnements locaux

Les résultats de la première étape de l'opération d'Evaluation du Système Educatif démontrent l'importance du facteur Ecole pris en tant qu'entité :

- L'effet "appartenance à tel ou tel établissement" influence les acquisitions des élèves (voir axe 2)
- C'est, comme dans tout système centralisé, le niveau où "il se passe quelque chose" dans le domaine de l'innovation et de l'optimisation des ressources locales (axe 3)
- C'est, par rapport à la prise en compte des acteurs du développement / responsables de projet, leur seul niveau d'appréhension des réalités du système. C'est à ce niveau que les responsables de projet pourraient opérationnaliser leurs projets de partenariat (cf les responsables de projet sur l'axe 1)

Au travers des données recueillies l'école apparaît bien comme une organisation micro-sociale dans laquelle se développent des pratiques d'acteurs qui peuvent être assez diverses.

Au-delà de l'image d'activité assez forte, homogène (réunions de concertation internes fréquentes), les résultats des élèves montrent des différences perceptibles (cf. Axe 2) sans doute imputables en partie aux fonctionnements et pratiques sociales des équipes concernées.

Cet "effet école", déjà signalé par l'IIPE, se confirme. Chaque école se trouve insérée dans un environnement réel et précis où s'actualisent des ressources et contraintes de toutes sortes. Il serait donc utile de voir dans un panel d'écoles comment les recherches de qualité et de bon fonctionnement s'élaborent.

Comment elles interagissent avec le milieu de manière spontanée ou organisée, stéréotypée ou inventive.

Ce thème pourrait être utilement relié aux différentes études et recherches-actions en cours sur l'école de base, soit sur un plan méthodologique soit sur un plan plus organique.

Il faut aussi voir comment ce niveau de travail micro-social est encouragé, accompagné, valorisé et pris en compte par les échelons intermédiaires sur un plan institutionnel et pédagogique.

4. Etude de la demande sociale : prendre en compte les parents d'élèves.

Les parents constituent la composante essentielle de la demande sociale d'éducation. Rappelons à ce propos, que s'ils n'ont pas été pris en compte de façon systématique dans la première étape de l'évaluation cela résulte d'un choix :

- Les diagnostics sectoriels démontraient l'intérêt d'interroger les responsables de projets de développement dans la perspective de rénovation du système et de prise en compte de la demande "externe" (cf. termes de référence du projet).
- D'autre part, la République de Guinée disposait d'une étude récente sur le sujet (IIPE - 27-12-90[3]) ce qui a conforté ce choix en termes de priorités.

[3]Rappel de l'enquête IIPE : Il s'agit d'une étude à dimension essentiellement descriptive dans une perspective internationale large (travaux d'éducation comparée). Cette étude s'est attachée entre autre à décrire les parents sur trois registres : qui sont les parents qui envoient leurs enfants à

Compte tenu des termes de référence de cette évaluation et de nos choix méthodologiques, c'est à dire :

- Prendre en compte la demande adressée au système.
- Optimiser les travaux d'évaluation disponibles.
- Fournir des informations permettant la prise de décisions

Dans une seconde étape de l'opération d'Evaluation, il serait possible de privilégier, par une démarche de résolution de problèmes, la prise en compte des parents d'élèves et plus particulièrement des parents d'élèves organisés : les A.P.E.A.E. (Associations de Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole.)

La mise en oeuvre d'une étude sur les A.P.E. et sur le rôle qu'elles peuvent jouer pour la réhabilitation du système nous apparaît désormais nécessaire d'un point de vue méthodologique. En effet :

- on ne peut prétendre analyser la demande adressée au système sans prendre en compte de façon systématique cette population.
- dans la dynamique du processus d'évaluation, après avoir analysé les prises de position des responsables de projet (axe 1) mais aussi des maîtres et directeurs (axe 3) sur le rôle que peuvent jouer les A.P.E. dans l'évolution du système il y a lieu de clarifier une conception de ce rôle afin d'éviter tout malentendu
- dans le but d'éclairer la décision il nous faut dépasser une analyse purement descriptive d'une population de Parents d'Elèves pour aller vers une prise en compte de l'organisation "Association des Parents d'Elèves"

Par ailleurs, les APE peuvent constituer sur le plan financier local, un relais déterminant pour faire face aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des écoles. Cette situation ne peut qu'évoluer dans le sens d'une participation de plus en plus importante au financement de l'école..

L'ensemble des contraintes économiques et budgétaires font que le financement public n' a plus la capacité de financer à la fois le fonctionnement (la quasi-totalité de ce budget étant consacrée à la masse salariale), l'amélioration qualitative et l'extension du système.

l'école ? Quelles sont les causes de la non-fréquentation, de l'abandon et du maintien à l'Ecole? Quelles sont les aspirations sociales des parents pour leurs enfants ?

Dans ces conditions toute évolution liée directement et localement à l'école comme l'accroissement de l'offre scolaire et/ou l'amélioration des conditions de scolarisation nécessite l'implication des populations concernées, et donc des parents, par une participation financière directe ou non (fourniture de travail, de main -d'oeuvre...) suivant les moyens de la famille. C'est en organisant et en fédérant ces efforts autour d'un projet collectif que la dimension associative pourra jouer un rôle déterminant par rapport à un financement privé "classique".

Enfin, comme nous avons pu le constater lors de la première phase de l'évaluation, il devient nécessaire de rechercher les conditions d'une évolution vers une image plus positive de l'école pour la population guinéenne

En ce sens, associer ceux qui sont le plus sensibles à cette image au financement comme nous venons de le voir mais aussi à la gestion voire à la définition de projet peut être un puissant levier pour faire évoluer les représentations de la population vis à vis de son école.

Le questionnement des APE pourrait se faire par recoupement de deux "populations" :

- Les parents : représentations de l'école, de leur rôle et motifs d'adhésion à l'APE.

- L'A.P.E. en tant qu'organisation sociale : Il s'agirait d'interroger ses responsables pour décrire et qualifier l'Association APE puis dans une dimension plus stratégique d'identifier les conditions d'un fonctionnement efficace de ce type d'organisation :

Eléments fondateurs - Caractéristiques - Conditions de développement - Relations avec ses différents partenaires -Perspectives d'évolution

5. Poursuivre l'évaluation par la prise en compte des acteurs du développement.

La prise en compte de la population "responsables de projets de développement" doit, si l'on se réfère à nos choix méthodologiques et à la demande des autorités guinéennes, présenter un caractère de continuité.

Dans le cadre d'une participation de représentants des projets de développement à des travaux de rénovation des programmes et du fonctionnement de l'école primaire, l'enquête réalisées auprès de cette population prendrait une dimension supplémentaire. En effet, par rapport à la conception du modèle d'évaluation on ne peut considérer cette prise d'informations de manière ponctuelle et purement descriptive, elle comporte une dimension stratégique par rapport à son sujet central : l'analyse de modalités de partenariat entre l'Ecole et les Projets de Développement. Dans cette optique, la mise en place de dispositifs souples qui regrouperaient responsables de projets et décideurs de l'éducation pourraient en fournir une première illustration :

- en les associant autour d'une réflexion et d'une information mutuelle sur les choix et modalités du développement économique, social, culturel ainsi que sur les finalités de l'Ecole.
- en tentant de manière plus opérationnelle et à titre expérimental, d'intégrer les propositions des responsables de projets en matière de compétences à garantir aux élèves du primaire aux travaux de rénovation des programmes, aux perspectives de rénovation de la formation initiale et continue des maîtres...

Enfin, il s'agirait, après repérage, de conduire une recherche plus clinique sur les conditions de mise en place de relations partenariales entre l'Ecole et les Projets de Développement. Ce repérage de projets pourrait être conduit à partir des données recueillies lors de la première étape de l'évaluation (voir rapport : Livret I - axe 1 - question 4). Le choix pourrait s'effectuer sur les bases suivantes :

- Projet ayant développé des relations partenariales avec l'Ecole à partir de la définition d'un projet et avec des moyens communs avec pour objectif une évaluation de l'impact d'un tel dispositif pour les différents acteurs.

- Projet présentant des caractéristiques spécifiques en termes de modalités de formation avec notamment les projets opérant dans le secteur informel en se donnant comme objectif l'identification des stratégies d'apprentissage et plus particulièrement des transferts à partir des activités productives, implication des parents..

6. Reprise de l'évaluation à d'autres niveaux du système

L'étape suivante de l'opération d'évaluation pourrait se dérouler, dans un souci de cohérence du processus, au niveau du collège et de son interface avec l'Ecole Primaire[4]. Il y aurait lieu, dès ce niveau, de prendre progressivement en compte l'adéquation emploi-formation telle que peuvent la concevoir les responsables de projet en tant qu'"utilisateurs" des compétences des sortants du système. Plus précisément il s'agirait de :

- conduire une analyse quantitative : estimer les besoins de formation[5] à ce niveau du système (BEPC), mesurer les écarts et les possibilités actuelles de réduction des divergences constatées (filières, passerelles, pratiques existantes ...).
- compléter l'analyse quantitative par un recueil de données, d'opinions sur des bases similaires à celle de l'enquête au niveau de l'Ecole Primaire. Ceci afin de permettre un complément d'analyse sur un plan transversal : finalités et valeurs du système, transmission du patrimoine culturel, modalités nouvelles de fonctionnement du système (modalités de partenariat, projets d'établissements, parents...) et de poursuivre l'information mutuelle en matière de stratégies de développement. D'autre part, sur le plan des spécificités du niveau collège, ce recueil d'informations pourrait fournir des informations pour une réflexion permettant à terme la définition de profils de sortie au différents niveaux du collège.
- engager une réflexion sur les possibilités de mise en place d'un système d'orientation scolaire prenant en compte les données issues de ces analyses. Système d'orientation se donnant comme objectif une meilleure régulation des flux sur le plan du macro-système et

[4] voir page ...
[5] actualiser, et préciser pour ce niveau du système, les données de l'Etude : Adéquation Formation - Activités productives / Ministère du Plan et de la Coopération Internationale / 1989.

permettant sur le plan individuel aux élèves et à leurs parents de se faire une représentation plus juste des filières et débouchés.

- conduire une analyse complémentaire sur les structures d'accueil existantes / potentielles à l'issue de l'école primaire (cf. point précédent) Analyse à la fois quantitative et qualitative des structures d'apprentissage (formelles - informelles) en lien avec les travaux de recherche de l'ONFPP.

TROISIEME PARTIE

L'ENESE : SON EXPERIENCE, SA TRANSFORMATION, SON EVOLUTION

Le présent livret dont la finalité est de projeter, d'anticiper tant au niveau des recommandations de réhabilitation que de la poursuite de l'évaluation, ne peut que fortement indiquer l'intérêt de la poursuite du travail de l'ENESE et de sa transformation.

1 - D'une certaine façon, l'ENESE, tant dans les phases de sa formation que dans l'exercice de ses responsabilités, a fait la preuve de sa crédibilité. Dans une période assez brève et avec des investissements en formation, une vingtaine de professionnels ont pu acquérir de façon différenciée de nouvelles compétences. La participation de l'équipe aux différentes productions de l'évaluation contenues dans le livret I, se traduit aussi clairement dans la confection du livret II.

2 - En misant sur la variété de ses membres appartenant aux différents ministères concernés, l'ENESE a prouvé, qu'en Guinée, il était possible de travailler en équipe et de dépasser les habituels clivages institutionnels ou conceptuels. Ceci constitue non seulement une réussite mais aussi un atout pour l'avenir dans la mesure où les choix politiques continueront à miser sur les fonctions du système éducatif dans le développement du pays.

3 - Cependant si cette première mission de l'ENESE s'est accomplie avec succès, il ne faut pas négliger différentes contraintes et limites. Il s'agirait en quelque sorte de renforcer l'aspect professionnel de ses membres tant sur le plan scientifique que statutaire. En effectuant un bilan des compétences des membres de l'ENESE, nous avons repéré de fortes et naturelles différences tant dans les composantes techniques que dans les investissements. La

question est donc posée pour l'avenir : comment permettre à une partie significative de cette équipe de se spécialiser davantage pour acquérir une plus grande autonomie dans la gestion de la deuxième étape du processus d'évaluation, mais aussi au delà ?

Par ailleurs, il est probable que selon leurs actuels engagements professionnels tous les membres de l'ENESE ne puissent poser de la même façon leur futur engagement. Il s'agirait donc d'identifier ceux qui pourraient à terme, en fonction de leurs motivations et de leurs potentialités, poursuivre dans cette voie.

4 - Dans des conditions souvent difficiles, les membres de l'ENESE, ont réussi parce qu'ils constituaient une véritable équipe solidaire. Il faut absolument préserver et promouvoir cet aspect qualitatif, gage de prochaines réussites. Cependant cet esprit d'équipe devrait se poursuivre dans une dimension institutionnelle différente. D'une certaine façon, il s'agirait de passer à une étape naturelle d'institutionnalisation de l'ENESE. Que ce soit sur le plan des conditions matérielles de fonctionnement (local spécifique, documentation spécialisée, moyens informatiques propres, matériel de reprographie et de déplacement,etc...) ou sur le plan des références institutionnelles, il nous semble que l'ENESE doit connaître une profonde mutation. Son actuelle composition pluri-institutionnelle n'est pas suffisante, ne devra t-elle pas bénéficier d'un statut de "service" ou "d'institution" rattaché par exemple au Secrétariat Général du Ministère ? D'autres rattachements sont envisageables : l'essentiel étant de garantir impérativement à un service d'évaluation une autonomie optimale, des moyens techniques suffisants pour qu'il puisse exercer ses responsabilités. Ainsi des décisions devraient être prises dès la période de Juin et Juillet 1994 pour permettre un démarrage satisfaisant pour la deuxième étape du processus dès la rentrée scolaire 1994-1995.

MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF

Première étape
(1993)

Axe 1 - Evaluation de la demande externe

- Responsables de projet de développement
- Analyse des besoins et projet de partenariat

Axe 2 - Evaluation des élèves

- Acquisition de compétences
- Représentations et attentes

Axe 3 - Evaluation du fonctionnement du système éducatif

- Eléments d'analyse des projets d'action du PASE
- Audit fonctionnel du MEPU-FP
- Enquête auprès des Maîtres et Directeurs d'école

(Axe 4 - Projet d'observatoire)

- Première approche pour un recueil d'études

Deuxième étape (hypothèses)
(à partir de 1994)

Extension à d'autres champs et populations

- A.P.E.
- Dimension socio-culturelle
- ...

- Evaluation de niveaux
- Certification de fin de primaire
- Relation Ecole de base et Collège
- ...

Programmes
- Formation des maîtres et de l'encadrement
- IRE - DPE
- ...

- Capitalisation, diffusion des études
- ...